

tegenstelling tot een bedreiging voor de wereldhandel zal dat instrument eerder een inspiratie en aansporing vormen voor onze handelspartners om voluit mee voor klimaatambitie te gaan. We zien alvast positieve signalen vanuit onder meer China en de Verenigde Staten.

Le **président**: Madame la ministre, vous avez utilisé le temps de parole pour la question, la réponse et la réplique!

12.03 Minister **Zakia Khattabi**: Het was een belangrijke vraag.

De **voorzitter**: Ik weet het wel, maar het Reglement laat mij niet toe de vragen op te splitsen in belangrijke en onbelangrijke.

12.04 **Ellen Samyn** (VB): Mijnheer de voorzitter, is het mogelijk mij het uitgebreide antwoord te bezorgen?

De **voorzitter**: Wij kunnen de commissiewerkzaamheden niet anders regelen en plannen, want dan rijden wij ons op de duur overal vast.

Ik vond het ook een zeer interessant antwoord. Het was onder meer onderbouwd met John Stuart Mill. Dat vond ik een goed citaat. Maar ik moet objectief blijven.

Wij moeten de kwestie afronden. Als u erop aandringt, kunt u het verdere antwoord aan de minister vragen.

Wil u nog repliceren?

12.05 **Ellen Samyn** (VB): Mijnheer de voorzitter, ik heb alle begrip voor de regeling. Ik heb begrepen dat de commissie voor Energie toch redelijk goed werkt, in tegenstelling tot andere commissies, waar het niet zo vlot verloopt.

Mevrouw de minister, dank u voor uw antwoord. De totstandbrenging van de beoogde klimaatneutraliteit blijft een bijzonder grote uitdaging, die de overheid zichzelf maar ook de reële economie oplegt. Zij legt in elk geval een extra last op de schouders van het bedrijfsleven.

Vanmorgen nog moesten wij vernemen dat BASF zijn plannen voor een grote gascentrale in Antwerpen opbergt. Die gasgestookte elektriciteitscentrale zou de capaciteit van Doel 1 en Doel 2 samen omvatten, maar wegens de te onzekere economische context wat de

compensaties door de regering betreft, heeft BASF beslist voorlopig geen prioriteit aan het project te geven. Dat is een spijtige zaak en een gemiste kans voor de inzet op hernieuwbare energie en de voorkoming van extra CO₂-uitstoot tegen 2030.

Ik verneem uit uw antwoord dat er een sterke bijkomende actie nodig is en dat daarop zal worden ingezet.

Er is niet alleen de kritische benadering van het rapport over de mogelijke snelle stijging van de koolstofprijzen in de EU. Verschillende landen geven nu al aan dat zij met het oog op het *carbon adjustment system* invoertaksen zullen heffen.

Het kan echter geenszins de bedoeling zijn dat onze economie en de vrijhandel hierdoor worden geschaad. Ik hoop dan ook dat de overheid voldoende rekening houdt met de mogelijke impact. Ik ben ervan overtuigd dat overleg en samenwerking met de verschillende sectoren, waaraan u reeds doet, heel belangrijk zijn. Zeker in de chemiesector is men heel erg bereidwillig om tot economisch duurzame en leefbare oplossingen te komen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

13 **Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi** (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le rapport 2020 du Programme des Nations Unies pour l'environnement" (55013685C)

13 **Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi** (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het verslag 2020 van het United Nations Environment Programme" (55013685C)

13.01 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, le 8 décembre 2020, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) publiait son rapport annuel sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. Celui-ci souligne que, malgré la diminution des émissions de CO₂ due à la pandémie de covid-19, la tendance mondiale actuelle des émissions laisse entrevoir une augmentation des températures de 3°C au cours de ce siècle.

Le rapport souligne également qu'une "reprise économique consécutive à la crise du covid-19 (...), utilisée comme une ouverture pour poursuivre la décarbonation" constitue une condition

sine qua non de la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, laquelle se conformerait à l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C, comme évoqué dans l'Accord de Paris.

Madame la ministre, mes questions sont les suivantes. Nous ne doutons pas que vous ayez pris connaissance de ce rapport. Pouvons-nous, dès lors, bénéficier de votre retour à son sujet?

Le rapport du PNUE présente une comparaison entre les émissions totales mondiales en 2030 suivant différents scénarios, plus particulièrement entre celui déterminé par les politiques actuelles et celui caractérisé par une réduction en 2030. Ce second scénario est marqué par une série de mesures en faveur d'un redressement économique post-covid, de navigation internationale, d'aviation et de modes de vie équitables à faible émission de carbone. Pouvons-nous connaître votre avis à cet égard et, plus particulièrement, à propos des mesures de redressement évoquées?

Enfin, bien que le rapport du PNUE n'aborde pas spécifiquement la politique menée en Belgique, pouvons-nous savoir si certaines des initiatives proposées pourraient être appliquées dans notre pays ou si d'autres pourraient être défendues par notre pays au plan européen?

13.02 **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) constitue une contribution essentielle qui nous permet d'évaluer annuellement les progrès enregistrés et, surtout, les efforts qu'il reste à fournir à l'échelle mondiale.

Le premier enseignement que j'en retire est que nous n'avons toujours pas réussi à aborder le virage nécessaire à l'atteinte de notre objectif de limitation de la hausse des températures à long terme, tel qu'établi dans l'Accord de Paris. En effet, même si les émissions de gaz à effet de serre ont dégringolé temporairement en 2020, en raison de la crise sanitaire, les infrastructures et les modes de vie sous-jacents restent fortement carbonés. Sans changement structurel sur ce plan, nous ne parviendrons pas à infléchir suffisamment la tendance.

Le rapport souligne toutefois la hausse de l'ambition affichée par une partie croissante des pays du monde. À ce jour, les pays s'étant engagés sur la voie de la neutralité climatique représentent environ 60 % des émissions mondiales. Cela signifie que des politiques de

décarbonation devront être mises en place très rapidement dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Le rapport du PNUE attire à juste titre notre attention sur une série de mesures dont celles que vous citez. L'aviation et la navigation internationales représentent actuellement environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une part limitée mais qui est en pleine croissance et qui surtout échappe à la plupart des mesures prises ou à prendre au niveau national. Les développements actuels dans ces secteurs ne sont pas satisfaisants. Une réelle coopération dans ce domaine est donc indispensable pour également viser à terme la décarbonation de ces secteurs.

Un autre volet de mesures mis en évidence à juste titre dans le rapport concerne nos modes de vie. Des changements de style de vie, culturels et sociétaux, sont en effet indispensables afin d'accompagner les développements technologiques. Si les principales technologies de décarbonation à développer sont connues, de nouvelles formes d'innovation sociale doivent encore voir le jour afin de rendre possibles les modes de vie durables. Ceux-ci devront d'ailleurs intégrer pleinement la dimension de justice, sans quoi la transition ne pourra se concrétiser.

En ce qui concerne les mesures de relance, nous avons bien compris, tant au niveau européen qu'au niveau belge, l'opportunité historique que constitue, pour la transition climatique, la nécessité de relancer nos économies et de soutenir l'emploi par l'investissement public et par des mesures de soutien. Nous disposons actuellement d'une manne financière, notamment via les différentes sources européennes, dont une très grande partie sera consacrée à la transition verte, notamment dans le cadre du Plan de relance que mon collègue, M. Dermine, coordonne. Il s'agit d'une véritable impulsion positive que nous devons encore amplifier dans les années à venir avec l'adoption d'un plan fédéral Climat contenant toute une série de mesures visant à rencontrer nos objectifs climatiques renforcés à l'horizon 2030.

13.03 **Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses qui satisfont tout à fait nos attentes.

Comme vous l'avez souligné, le virage qu'il faut prendre doit permettre d'infléchir la tendance. Ce doit être notre première préoccupation. Ensuite, il y a les politiques de décarbonation qui tendent à

être mises en place car, on le sait, les résultats constatés sont insuffisants.

Les changements de style de vie doivent accompagner les innovations technologiques et sociales, avec des comportements qui doivent être réorientés.

Enfin, les mesures de relance sont à mon sens une énorme opportunité à saisir. Elles vont permettre une impulsion positive amplificatrice de nos comportements. Il faut en être bien conscient pour pouvoir être réactif et proactif.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

14 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La pollution marine due aux activités terrestres" (55013696C)

14 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De zeeverontreiniging als gevolg van activiteiten op het land" (55013696C)

14.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, *Protecting the Marine Environment from Land-based Activities*, une note politique publiée le 20 janvier dernier par l'Institut international du développement durable souligne que la pollution marine due aux activités terrestres connaît une augmentation certaine.

Adopté par 108 gouvernements et par la Commission européenne en 1995, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA) a permis l'accomplissement de progrès relatifs à différentes formes de pollution, ce dont on peut se féliciter.

Toutefois, certains manquements ont été constatés depuis lors. Ils sont liés notamment aux déchets marins et à la gestion des nutriments.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir des informations quant aux engagements de la Belgique au niveau national et européen dans le cadre du GPA? Pouvons-nous évaluer l'impact des activités terrestres de notre pays sur la pollution marine? De futures initiatives sont-elles envisagées en vue de lutter contre ce phénomène, notamment au niveau européen?

14.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur le

président, monsieur Senesael, le ministre fédéral en charge du dossier est le ministre compétent pour la Mer du Nord, mon collègue Vincent Van Quickenborne. Je vous renvoie donc vers lui pour ce qui concerne les engagements de la Belgique et l'évaluation générale de la situation de notre pays.

Cependant, un grand nombre d'acteurs contribuent à l'atteinte des objectifs de cette politique puisque le rapport identifie neuf catégories de sources de pollution marine et côtière: eaux usées, polluants organiques persistants, substances radioactives, métaux lourds, etc. Il s'agit notamment des Régions pour ce qui concerne l'assainissement des eaux, l'agriculture et la destruction des habitats.

Dans le cadre de mes compétences en matière de normes de produits, je vise à diminuer l'impact de ces sources polluantes sur l'environnement, que ce soit au niveau des produits chimiques, par les législations sur les POPs par exemple, mais aussi REACH où je défends un positionnement ambitieux de la Belgique dans le cadre du dossier de la restriction des microplastiques présents dans les produits.

Au niveau européen, l'initiative la plus importante pour ce qui concerne les produits de consommation est la publication de la directive sur les produits en plastique à usage unique qui vise à protéger les mers, en interdisant ou en restreignant une série de produits en plastique à usage unique, comme les assiettes, les couverts, les cotons-tiges, les récipients pour aliments (seulement les doses uniques) et les gobelets en polystyrène expansé. Cette directive est entrée en vigueur le 3 juillet 2020. Elle n'a donc pas encore montré tous ses effets.

14.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour vos éléments de réponse partielle. J'interrogerai le ministre en charge de la Mer du Nord concernant les différents éléments repris dans la question. Je voudrais aussi souligner tout l'intérêt du groupe socialiste pour les produits en plastique à usage unique et leur suivi. Comme vous l'avez indiqué, le positionnement de la Belgique doit être ambitieux en la matière.

Het incident is gesloten.
L'incident est clos.

15 Vraag van Greet Daems aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De Klimaatzaak tegen de